



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23075
25 septembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 24 SEPTEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire savoir que l'aviation américaine continue de violer l'espace aérien iraquien, et ce comme suit :

1. i) Entre le 21 et le 22 septembre 1991, l'aviation américaine a effectué, à des fins d'observation et de provocation, 20 sorties réparties entre 10 formations. Les appareils en question volaient à une vitesse de 600 à 750 km/h et à une altitude de 2 500 à 7 500 mètres.
- ii) Les avions ennemis ont survolé notamment les régions de Mossoul, Arbil, Dohouk, Zakho et Amadiya.
2. i) Entre le 22 et le 23 septembre 1991, l'aviation américaine a effectué 28 sorties réparties entre 12 formations de deux appareils et une formation de quatre appareils. Les avions ont survolé à une vitesse de 720 km/h et à une altitude de 2 000 à 7 000 mètres les régions de Mossoul, Arbil, Dohouk, Tall Afar et Amadiya, à des fins d'observation et de provocation.
- ii) A 12 h 30, une formation de deux appareils de type F-16 a survolé la base de Farnas à une altitude de 2 500 mètres et une vitesse de 720 km/h.
- iii) A 17 h 50, un hélicoptère a été repéré alors qu'il survolait la région située au sud de la ville de Dohouk.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir A. AL-ANBARI